



Auteurs d'Alsace

Maison des associations

1a place des Orphelins

67000 STRASBOURG

president@litterature-alsace.com

secretariat@litterature-alsace.com

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale du 29 janvier 2025
portant sur l'exercice 2025

Le jeudi 29 janvier, à 18h30, les membres de l'association Littér'Al se sont réunis au restaurant du Foyer de l'Étudiant Catholique (17 place Saint-Etienne à Strasbourg), en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Il a été établi une liste d'émargement des membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Pierre Marchant, Président de l'association.

Il était assisté de Nicolas Kempf, Secrétaire, et Jean-Christophe Meyer, Trésorier.

22 membres étaient présents, 6 membres avaient donné pouvoir, sur un total de 50 membres à jour de cotisation. L'assemblée est donc valable pour délibérer et prendre des décisions par vote. La liste des pouvoirs figure en annexe.

Il est précisé que le mandat du Conseil d'administration (C.A.) sortant s'achève avec cette Assemblée générale, et que le C.A. devra être renouvelé.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président. Aucun présent n'a souhaité y ajouter un point.

I.	Accueil, présentation du nouveau logo.....	2
II.	Bilan moral.....	3
III.	Rapport d'activités	3
IV.	Rapport financier	3
V.	Quitus	3
VI.	Projets à venir	3
VII.	Élection du Conseil d'administration	7
VIII.	Points-virgules	Erreur ! Signet non défini.
IX.	Montant de cotisation	8
X.	Dispersion	8
XI.	Annexes.....	9

I. Accueil, présentation du nouveau logo

Le président souhaite à tous et toutes la bienvenue.

Anaïs Cros présente le logo, issu des travaux de la commission désignée par le C.A.

L'assemblée approuve ce choix, à condition que le "L" final soit corrigé pour ne pas être confondu avec un "I". L'Assemblée générale charge le Président, qui l'accepte, de faire procéder à ces modifications dans les jours à venir par la graphiste.

II. Bilan moral

Le Président donne lecture de son bilan moral portant sur les deux années de mandat du C.A. (cf. annexe)

III. Rapport d'activités

Le Président donne lecture du rapport d'activité des deux années de mandat du C.A.. (cf. annexe)

IV. Rapport financier

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2025. (cf. annexe).

V. Quidus

L'Assemblée approuve les rapports moral, d'activité et financier.

L'assemblée donne quitus au C.A., à l'unanimité, des comptes de l'exercice clos.

L'assemblée donne quitus au Conseil d'administration sortant, à l'unanimité, de sa gestion de l'association, pour le mandant qui se termine.

VI. Projets à venir

A. Triporteuses

Sylvie de Mathuisieulx expose les détails du projet des Triporteuses. Il s'agit d'un projet de micro-résidences d'écriture porté par deux membres de Littér'Al, Sylvie de Mathuisieulx et Christine Hélot, ainsi que l'éditrice Muriel Widmaier (ce n'est pas un projet de l'association).

Deux subventions, de la DRAC et de la Région Grand Est, ont été accordées à ce projet. L'association Littér'Al a accepté de porter administrativement et financièrement ce projet : c'est donc Littér'Al qui est destinataire des subventions et qui aura la charge de payer les dépenses liées à ce projet lorsqu'il aura lieu.

Le projet a été pensé pour prendre place dans les manifestations de clôture de Strasbourg capitale mondiale du Livre. Des avantages en nature des partenaires

étaient inclus dans le prévisionnel. La subvention ayant été accordée après la clôture de cet événement, les avantages en nature n'ont plus cours. Si l'équipe ne peut remplacer ces avantages en nature, elle n'aura pas assez d'autofinancement et la subvention sera remise en cause.

Deux subventions ont été accordées aux Triporteuses :

- 4000 euros de la Région Grand Est, payables en deux moitiés, une moitié d'avance, le solde sur présentation du bilan. Littér'Al a touché 2000 euros à ce titre.
- 3000 euros de la DRAC Grand Est, versés intégralement.

Le C.A. a voté, en accord avec les porteuses du projet, une rémunération de 500 euros pour l'association pour le portage du projet. Cette somme est provisionnée au compte de résultat de 2025 (compte 706100).

Si le projet se réalise dans les deux ans à venir, Littér'AL touchera le solde de la subvention de la Région ; l'association devra alors régler pour 6500 euros de dépenses pour le compes des Triporteuses, en en tenant une comptabilité précise. Littér'Al conservera les 500 euros de rémunération.

Si le projet ne devait pas se réaliser dans le délai imparti, Littér'AL devra restituer à la DRAC et à la Région l'intégralité des 5000 euros déjà versés et inscrire une perte de 500 euros en comptabilité au titre du renoncement à sa rémunération.

B. Grande lecture 2026

Suite à notre grande lecture du printemps 2025 à la gare de Strasbourg, le service communication de la SNCF nous invite à nouveau à une lecture sous la verrière.

Le C.A. a sollicité une subvention à la ville de Strasbourg pour rééditer l'événement en 2026, dans les mêmes conditions (rémunération des intervenants). Nous avons obtenu 5 000 €, qui ont été versés en janvier.

La lecture se fera donc le 8 avril 2026 à 11h00, à nouveau sous la grande verrière.

La thématique sera « la rencontre ».

Les modalités seront à définir. Pour rappel, en 2025, l'événement offrait 3 minutes par lecteur, et des interludes musicaux ; un comité avait été désigné pour sélectionner les textes et mettre en ordre le programme.

Par ailleurs, la SNCF propose à l'automne 2026 une grande lecture sur le même modèle à la gare de Mulhouse.

Les décisions et modalités seront décidées par le nouveau C.A.

C. Association Espace Gutenberg

Cette association a pour objectif de créer un musée de l'imprimerie à Strasbourg, une des deux villes berceaux de l'imprimerie occidentale.

Nous avons côtoyé leurs représentants lors du forum des associations de l'automne 2025, place du Château à Strasbourg.

L'Espace Gutenberg souhaite inventer, avec nous, une intervention littéraire de nos auteurs auprès de leur public. Des attaches seraient à prendre pour imaginer l'événement et pouvoir l'inscrire dans le calendrier d'animations de cette association.

François Hoff a adhéré à l'Espace Gutenberg dans l'objectif de réaliser ces animations. De son côté Pierre Marchant tient à la disposition les contacts utiles.

D. Bibliothèques idéales

Pour l'édition 2026 des Bibliothèques idéales, François Wolfermann projette d'organiser des moments de type "salon du livre" auxquels Littér'AL pourrait être associée. C'est une opportunité inattendue et très intéressante pour faire connaître notre association.

Le programme des « BI » évolue vite et Littér'AL devrait se positionner rapidement.

Pierre Marchant se tient à la disposition du nouveau CA pour établir le contact avec François Wolfermann.

E. Médiathèques de l'Eurométropole

Sylvie de Mathuisieulx rapporte qu'elle a rencontré Philippe Mignard, directeur adjoint des médiathèques de Strasbourg. Elle lui a suggéré de faire connaître Littér'Al auprès des dirigeants des médiathèques, afin de leur donner envie d'inviter nos membres à des lectures.

F. Interbibly

Interbibly est le centre de ressources désigné par les pouvoirs publics (Etat, Région) pour soutenir la vie littéraire (et donc les auteurs) en Grand Est. Le président de Littér'Al est membre du Conseil d'administration d'Interbibly et Littér'Al est adhérente d'Interbibly. Le président encourage son successeur à maintenir ce lien.

Interbibly gère l'information sur les résidences d'auteurs, siège aux commissions d'attribution des subventions d'écriture, permet aux auteurs d'accéder aux ressources du Pass Culture, etc. Elle organise aussi organise « Au fil des ailes Festival », un événement qui fait venir des auteurs dans des lieux culturels du Grand Est.

Là aussi, Pierre Marchant est à la disposition du futur C.A. pour établir les contacts.

G. Eurométropole

La Ville a pérennisé les bourses d'écriture qu'elle avait mises en place pour l'année Strasbourg capitale du livre. Elle permet à des auteurs strasbourgeois (une majorité de nos membres) d'obtenir des aides allant de 3 000 à 10 000 € ; ceci soit pour écrire un livre, soit pour monter une résidence avec un « lieu du livre ».

H. Dominique Ehrengarth

Dominique Ehrengarth, ancien libraire, ancien président d'ALIL, association des libraires indépendants, et de la CIL demande la parole.

Il rappelle la création de la Confédération Interprofessionnelle du livre (CIL) en 2014. Littér'Al reste la seule association fondée/relancée à cette époque (Grill, Association des Éditeurs en Alsace...) qui survit, et montre même une belle

dynamique. Il se déclare admiratif de nos efforts à professionnaliser la filière du livre.

VII. Élection du Conseil d'administration

Le Président rappelle les modalités de l'élection. Notre C.A. doit comporter de 7 à 15 membres élus pour 2 ans. Le C.A. élit en son sein son Bureau : Président(e), Vice-Président(e), Secrétaire, Trésorier(e).

Candidats déclarés au CA à ce jour :

- Anaïs Cros
- Pierre Bouthier
- François Hoff
- Martine Lombard
- Jean-François Schwaiger
- Eddie Smigiel
- Sylvie Troxler

Il appelle d'autres éventuelles candidatures. Se porte candidat :

- Michel Fuchs

L'assemblée ne souhaite pas voter à bulletins secrets.

L'assemblée ne souhaite pas voter individuellement pour chaque candidat.

Les candidats sont invités à s'exprimer sur leurs intentions pour le mandat à venir.

- Michel Fuchs : en tant que membre du C.A., il s'efforcera d'apporter ce que les membres demandent.
- Anaïs Cros : les dossiers engagés, que Pierre Marchant a présentés, sont une chance, et vont déjà occuper le C.A. pour un certain temps. Au sein du CA, elle souhaite l'engagement, le renouvellement des membres et de la pyramide des âges...
- Sylvie Troxler se déclare sensible à promouvoir particulièrement la lecture publique.
- Eddie Smigiel : se réserve une année d'observation ; il apporte son expérience du monde éducatif, et pense que des choses sont à faire pour resserrer les liens de nos auteurs avec ce monde.

La liste ainsi proposée est soumise au vote de l'assemblée.

La liste est élue à l'unanimité, et avec les félicitations de l'assemblée.

VIII. Montant de cotisation

La cotisation annuelle est de 30,00 € depuis la fondation de l'association (excepté un montant allégé en 2021).

Le nouveau CA demande à l'assemblée générale de se prononcer sur le montant de la cotisation 2026.

L'AG adopte un montant de 30,00 €, à l'unanimité.

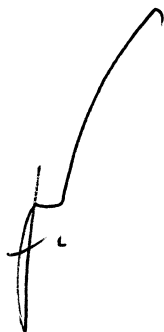
IX. Dispersion

Aucun membre présent ne souhaite ajouter de point à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Il est dressé le présent procès-verbal d'assemblée générale, signé par le Président et le secrétaire.

à Strasbourg, le 30 janvier 2026

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping curve that starts from the bottom left and ends at the top right, with a small vertical stroke at the bottom left.

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long, sweeping tail that extends to the right.

Le secrétaire

X. Annexes

A. Feuille d'émargement

B. Pouvoirs

- Jacques Fortier à Anaïs Cros
- Francis Guthleben à JF Schwaiger
- Martine Muller-Lombard à Anaïs Cros
- Michel Hutt à Pierre Marchant
- Claude Diringer à Michel Fuchs
- Pierre Boutier à Nicolas Kempf

C. Bilan moral

D. Rapport d'activité

E. Bilan financier exercice 2025